LYCEE CHARLES DESPIAU 637 Route du Houga - BP 30273 40005 Mont de Marsan Cedex 05-58-05-82-82



DEMANDE	DEMANDE D'INSCRIPTION A LA SECTION SPORTIVE RUGBY GARCONS - FILLES					
NOM:	PRENOM:	NE(E) LE:				

PRESENTATION DE LA SECTION

STRUCTURES ET EFFECTIFS

Environ 15 garçons et 15 filles peuvent être recruté(e)s chaque année en classe de seconde.

Ces élèves sont regroupé(e)s dans une ou deux classes.

Ils bénéficient d'aménagements horaires et sont libérés de cours le lundi, le mardi et le jeudi à 16h30 pour s'entraîner de 16h30 à 19h00. Les sportifs ont la possibilité de bénéficier de l'internat du lycée.

Pour les classes de première et de terminale, les élèves sportifs sont regroupés par choix de spécialités, et mélangés avec les autres.

LES OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE RUGBY

- > Permettre à tous les élèves sérieux et travailleurs de poursuivre leurs études secondaires avec un maximum de réussite, tout en participant à un entraînement physique et technique adapté à la pratique du rugby de haut niveau.
- > Transmettre des connaissances générales et indispensables sur le sport de haut niveau (lutte anti-dopage, respect du joueur et des arbitres, arbitrage, diététique).

LE FONCTIONNEMENT ACTUEL

lundi	mardi	jeudi	
DESPIAU ET BONIFACE	PLAINE DES JEUX	PLAINE DES JEUX	Les déplacements se font en
HORAIRES	HORAIRES	HORAIRES	bus depuis le lycée.
16h30/18/30	17h00/18h40	17h00/18h40	Les externes et
4 GROUPES	EFFECTIF COMPLET	4 GROUPES	demi-pensionnaires peuvent
2 à Despiau, 2 à Boniface			se rendre directement sur pla
GROUPES	GROUPES	GROUPES	
DP 16H30/17h30	4 GROUPES	1 GROUPE FILLES	
INTERNES 17H30/18H30	GROUPE ACADEMIQUE	1 GROUPE CADETS	
FILLES A DESPIAU	1 GROUPE NIVEAU 1	1 GROUPE JUNIORS	
Garçons A BONIFACE	1 GROUPE NIVEAU 2	1 GROUPE ACADEMIQUE	Pour les internes, des plateau
	1 GROUPE FILLES		repas sont gardés si nécessa
CONTENUS	CONTENUS	CONTENUS	
	COLLECTIF TOTAL	TECHNIQUE INDIVIDUELLE	
MUSCULATION	SUR DU RUGBY A 10	JEU EFFECTIF REDUIT	
	ATELIERS REDUITS	MUSCULATION 1/2 GROUPE	
INTERVENANTS	INTERVENANTS	INTERVENANTS	La section rugby est un cou
PREPARATEURS PHYSIQUES	ERIC GUARDIA	ERIC GUARDIA	obligatoire.
DU STADE MONTOIS	BELASCO LIONEL	DE VECCHI FABIEN	
	LABARRERE SYLVAIN	ETCHEVARRIA NICOLAS	
	DE VECCHI FABIEN	LABARRERE SYLVAIN	

ace.

aux aire.

urs

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

- > Obtenir l'autorisation de passage en seconde générale.
- > Pratiquer le rugby en club pour la saison 2023-2024 ou faire parti d'une section sportive au collège.

DOCUMENTS A FOURNIR:

A retourner au lycée pour le 15 Mai 2024 au plus tard.

- * les deux derniers bulletins scolaires.
- * Un certificat médical de non contre indication à la pratique du rugby, établi par un médecin du sport.
- * Une lettre de motivation
- * Un CV sportif
- * Une grande enveloppe timbrée (format A4) avec votre adresse.

^{*} Ce dossier de demande d'inscription rempli, signé.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ELEVE					
NOM:	PRENOM:		NE(E) LE :		
ADRESSE:					
N° TELEPHONE :					
ETABLISSEMENT D'ORIGINE :					
CLASSES REDOUBLEES :		non	oui Précisez:		
PARTICIPATION A L'UNSS AU COLLEC	GE:	non	oui Précisez:		
RENSEIGNE	MENTS SUR	LE JOUEUR OU JOUEUSE			
CLUB ACTUEL :		SELECTIONS:			
POSTE PREFERENTIEL :	S	ECOND POSTE POSSIBLE	::		
TAILLE:	POIDS :				
BLESSURES IMPORTANTES OU PROBLEMES DE SANTE :					
PRESENTATION DE LA JOURNEE DE SELECTION :					
La journée de sélection aura lieu le mercredi 22 mai 2024 et se déroulera de 08h30 à 12h00. A 12h00 une collation est offerte par le Stade Montois.					
Lieu et adresse : PLAINE DES JEUX, chemin des sports, 40000 Mont de Marsan					

Seront présents l'ensemble des intervenants de la section sportive et tous les candidats.

La sélection se déroulera en trois phases:

- des ateliers techniques : 1 contre 1, 2 contre 2, passes, phases de placage,...
- du jeu dirigé sous forme de rugby à 7 : 3 avants et 4 arrières, règles du rugby UNSS.
- un entretien individuel : portant sur les connaissances du rugby, sur les motivations du joueur en termes rugbystique et scolaire.

Fin de la journée à 12h00/12h30

ATTENTION:

Il n'y a pas de convocation pour la journée de sélection.

Vous devez demander à votre établissement scolaire de vous libérer pour la demi-journée.

CERTIFICAT MEDICAL

(à faire remplir par le médecin)

Je soussigné (e), docteur en médecine,							
Lieu d'exercice :							
Certifie avoir examiné l'élève :							
Nom, prénom :							
Né(e) le :							
Et constaté ce jour qu'il est apte à la pratique d	u rugby pour	r l'année scolaire 2024/2025	:				
du rugby de compétition	\rightarrow	OUI	NON				
de la musculation	\rightarrow	OUI	NON				
d'efforts d'endurance et de résistance		OUI	NON				
Date, signature et cachet du médecin :							
AUTORISATION PARENTALE PO	UR LES EL	LEVES INTERNES					
En cas de blessure et d'intervention du S.A.M.U ou des pompiers, j'autorise, Mr/Mme, les adultes concernés par la section (éducateurs du club et personnels du lycée) à récupérer mon enfant pour le reconduire au lycée et/ou à l'internat.							
Attention , en cas de problème à l'internat (élève malade, exclu), veuillez fournir le nom d'un correspondant local susceptible de prendre en charge votre enfant la ou les nuits où il ne sera pas à l'internat.							
Correspondant local : • Nom, prénom :							
· Adresse :							
· Tél :							
DATE :	SIGNATU	IRE DES PARENTS :					

Lycée Charles Despiau

637 Route du Houga - BP 30273 - 40005 Mont de Marsan

05 58 05 82 82

SECTION SPORTIVE RUGBY

CONTRAT EDUCATIF

- 1- Les élèves de la section sportive rugby bénéficient du privilège de pouvoir pratiquer le sport de leur choix dans des conditions favorables tout en poursuivant normalement leur scolarité. Il est attendu en contre partie un **comportement exemplaire** :
 - * Respect des autres sur les terrains et au lycée.
 - * Assiduité, ponctualité, disponibilité, attention, volonté de progresser aux entraînements et en cours.
- * **Participation obligatoire** à toutes les actions relatives au fonctionnement et au cahier des charges de la section sportive : réunions, rencontres, formations arbitrages ou lutte contre le dopage.
- 2- Participation obligatoire aux compétitions UNSS en rugby excellence.
- **3 -** Les élèves doivent avoir une tenue vestimentaire sportive complète et appropriée pour chaque séance : tenue de rugby, chaussures à crampons et running, bouteille d'eau, affaires de toilette.
- **4-** Les règles concernant les dispenses et les inaptitudes sont les mêmes que celles qui régissent l'EPS. Pour une dispense de longue durée, l'autorisation de reprise ne se fera qu'avec l'accord du médecin.
- 5- Comme les autres élèves du lycée, ceux de la section doivent respecter le règlement intérieur.
- **6-** Tout manquement aux règles de fonctionnement (scolaire et sportif) peut faire l'objet d'une sanction. Celle-ci doit avant tout inciter l'élève à réfléchir et à s'amender, et sera graduée suivant la gravité de la faute.
- **7-** <u>Chaque année est une année probatoire.</u> Une évaluation des résultats sportifs et scolaires de l'élève est effectuée. Celui-ci ne sera maintenu dans la section qu'après examen de son niveau sportif et scolaire et de son attitude.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter et à le faire respecter.

ELEVE:

PARENTS: